

# Fête de l'Aïd : à propos de la plainte de l'association L214...



L'association de défense des animaux L214 a annoncé dans un communiqué avoir porté plainte mercredi auprès du procureur de Dunkerque contre la société ovine Flandres Artois (Sofa), qu'elle accuse d'avoir vendu, dans le Nord, des moutons vivants à des particuliers pour être « abattus clandestinement » en vue de la célébration de l'Aïd el-Kébir.

L214 souligne le fait que ni les services vétérinaires (DDPP) ni la préfecture, pourtant alertés, n'ont réagi.

Bienvenue au club ! Vigilance Halal, que j'ai l'honneur de présider, se bat depuis plus de 10 ans contre les délits régulièrement commis au cours de cette liturgie sanguinaire de l'Aïd. Nous nous sentons moins seuls car, jusqu'ici cette association semblait éviter la question de l'abattage rituel et de tout ce qui tourne autour et avait même tendance à

utiliser les images horribles d'abattage rituel sans le spécifier pour promouvoir une idéologie végane et antispéciste.

Le Nord, et plus particulièrement la zone Lille-Roubaix-Tourcoing est massivement islamisée. Un reportage récent a d'ailleurs défrayé la chronique à Roubaix et créé une grosse polémique. Nous avons largement dénoncé dans ces villes, il y a plus de 10 ans, la mise à disposition par les mairies de bennes à déchets dans les rues pour les abattages à la maison, « dans la baignoire » comme on dit.

[https://roubaix.maville.com/actu/actudet\\_-a&239;d-el-kebir&160;-la-ville-officialise-la-collecte-des-d&233;chets-d&39;abattage\\_13040-2030220\\_actu.Htm](https://roubaix.maville.com/actu/actudet_-a&239;d-el-kebir&160;-la-ville-officialise-la-collecte-des-d&233;chets-d&39;abattage_13040-2030220_actu.Htm)

En effet, on n'explique jamais que cette pratique a une justification religieuse car le père de famille, nouvel Abraham, doit tuer de façon rituelle le mouton devant sa famille réunie ; il accoutume ainsi sa progéniture à l'usage d'un couteau et à l'effusion de sang dans une liturgie sanguinaire de type archaïque. Personnellement j'y vois un lien avec la montée en puissance des agressions au couteau, le plus souvent par égorgement, que les médias n'arrivent plus à camoufler en faits divers. On estime qu'au moins 1/3 des abattages de l'Aïd ont lieu de façon illicite à domicile. On peut comprendre ces municipalités qui essaient d'encadrer l'inencadrable et d'éviter de se retrouver avec les déchets essaimés dans les terrains vagues de la commune, mais, ce faisant, elles participent à un double délit : complicité d'un acte délictueux d'abattage hors d'un abattoir et collecte de déchets réservée aux services d'équarrissage en raison de risques sanitaires spécifiques.

Nous allons observer avec attention le devenir de cette plainte car, en ce qui nous concerne, pour l'Aïd 2019, nous avons déposé en septembre 2019 une plainte au pénal à Mulhouse contre le syndicat d'ordures ménagère qui avait mis, là aussi, des bennes pour les déchets.

[https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/pour-laid-le-coup-de-pouce-dun-syndicat-public-de-mulhouse-a-labattage-clandestin.](https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/pour-laid-le-coup-de-pouce-dun-syndicat-public-de-mulhouse-a-labattage-clandestin)

Au bout d'un an, aucune nouvelle de la plainte ! Ni classement, ni instruction ! Il est vrai que le covid avait fortement impacté toutes les activités du pays. Nous avons donc déposé une plainte avec constitution de partie civile et consignation de 2000 euros pour relancer la machine...

Depuis, aucune nouvelle, merci la justice française. Lorsqu'on constate la rapidité d'instruction et de fixation d'une audience dans une affaire récente survenue à Hendaye dans les Pyrénées-Atlantiques où une restauratrice qui avait refoulé une femme voilée au mois de juin, a fait de la garde à vue suite à la plainte de cette personne, et l'audience a été fixée début septembre ; on ne peut que constater une différence de motivation de la justice selon les délits.

L'association L214 semble donc prendre conscience de la réalité, bienvenue au club ! Cependant elle ne dénonce pas l'origine du problème, à savoir des pratiques exotiques, archaïques et cruelles liée à une religion qui pose quand même beaucoup de problèmes, à savoir l'islam !

**Alain de Peretti**